



Ligue Bretagne
de voile

**Procès-Verbal Provisoire du Comité Directeur du 9 mars 2007
Ploërmel**

Présents : Audran Yves, Bernard Patrick, Blanchard René, Chardon Coadelot Christian, Clech Jean-Hubert, Dahirel Noël, Delmas Laurent, Gresset Brigitte, Gueutier Pierre, Kerhoas Michel, Lavandier Bernard, Le Boucher Pierre, Le Fournier Armelle, Le Page Dominique, Le Pen Patrick, Logette Jean-Claude, Martin Annick, Nélias Jean-Luc, Perron Loïc, Priol Georges, Quillec Yvon, Rohou Jean-Yves, Tranvouez Eric, Trenit Cordelle Annie, Grosjean Janine, Le Brouster Dominique, Le Deroff Jean-Yves, Nardin Bertrand, Rodet Philippe.

Excusés : Bacchini Henry, Bolay Jean-Luc, Garo Gérard, Kerhoas Jean, Le Roy Gwen, Pajot Loïc, Baget René, Léger Yves, Philippe Gildas.

La séance est ouverte à 19h30.

1) Approbation du Procès-Verbal du Comité Directeur du 15 décembre 2006 Larmor Plage.

Approuvé par l'ensemble des Membres du Comité Directeur présents.

2) Déroulement de l'Assemblée Générale.

La mise en page du document AG garde la même présentation que l'an dernier. Ce document se veut dynamique, clair et le reflet des différentes commissions.

Le déroulement de l'AG se fera également comme l'an passé, à savoir que Michel Kerhoas, lors de la lecture du rapport moral fera appel aux différents Présidents de Commissions afin d'apporter toutes informations et perspectives.

En Voile Handisport, Michel Kerhoas demande à Laurent Delmas que Brigitte Gresset puisse présenter des réalisations faites en Finistère, accord de Laurent.

D'autre part, seront présents à l'AG, Christian Caradec et Jean-Pierre Champion, Michel Kerhoas les interpellera sur deux dossiers :

Structuration sportive : Comment situer aujourd'hui les CLE par rapport aux Pôles Espoir ?

Michel Kerhoas rappelle la genèse des CLE :

Les CLE sont nés du constat qu'il n'y avait pas de passerelle entre les structures d'entraînement départemental et les Pôles. Sachant que les Pôles Espoir n'existeraient pas, la DRDJS, d'un côté et la Ligue d'un autre, ont monté chacun un dossier. De ces deux projets, sensiblement proches, sont nés les CLE. Ces structures fonctionnent aujourd'hui avec des fonds CNDS, fonds privés Banques Populaires mais également avec des fonds régionaux. Quid demain de cette aide régionale si les CLE disparaissent ?

Formation : Evolution du Monitorat, CQP.

D'autre part Michel Kerhoas souhaite que, dans le cadre de la redynamisation de la Licence, l'Assemblée se prononce, par un vote d'orientation sur la proposition suivante :

Mise en place d'une filière complète utilisant les mêmes supports pour l'école de voile, la voile à l'école, l'initiation sportive et le premier niveau de compétition.

Il est important d'avoir un schéma clair pour les Clubs, les parents.
Redonner le goût aux jeunes d'en découdre sur l'eau.

Christian Chardon indique que le projet du Club est une réflexion indispensable au développement des structures. Il faut aujourd'hui reconquérir les jeunes (travail sur les supports) et fidéliser les adultes (travail sur les formes de pratique).

Pierre le Boucher fait remarquer qu'une pratique réelle existe en dehors des structures classiques.

Jean-Hubert Clech remarque que la baisse démographique n'est pas indifférente à nos baisses de licences jeunes.

Le prix de la pratique, le coût des inscriptions sont sans doute des freins indique Patrick Le Pen.

3) Budget 2006 .

Confer document

Compte de résultats pratiquement à l'équilibre, léger déficit de 2 002 €

René Blanchard remercie les Présidents de Commission ainsi que leur technicien qui ont su tenir leur budget.

Remerciements également à Brigitte Kerhoas et Yves Brun.

4) Point Licences 2006.

Confer document.

Il est constaté une baisse importante des Licences Tempo 4 jours et une hausse des 1 jour.
N'y aurait-il pas transfert ? Attention aux responsabilités des Présidents et Organisateurs.

Il semblerait également une certaine forme de désaffection de régatiers sur les grandes épreuves.

Problème de calendrier ?

Lassitude des parcours construits ?

5) Commission Régionale d'Arbitrage

A) Informations Générales.

➤ Statistiques saison 2006 - **Au 01.02.07** : 373 CR concernant 291 épreuves, soit le reflet d'activités de *151 arbitres sur 214 et ceci pour* 119 arbitres régionaux sur 161. Ces éléments vont se compléter dans les semaines à venir. 104 Rapports Annuels 2006 parvenus à ce jour (quelques uns de "promis").

➤ **Formation** : les cycles 2007 ont démarré, ils semblent prometteurs : 55 cursus en cours.

Déjà nommés : 6 CC-R-stg, 4 Juges-R-stg ; 1 évaluateur et 5 Umpires régionaux, même s'il y a problème pour le suivi de cette filière !

Actuellement globalement nous avons par ailleurs 38 régionaux stagiaires, 17 cc, 12 ju, 2 Umpire, 7 Jaugeurs. + 1 tutorat Ju. La mise à jour est en cours suite à la dernière réunion CRA (28février).

➤ Pas d'enquête CRA en cours.

Réunion Plénière CRA du 28 février dernier. → Des axes de réflexions sur 2007 confirmés.

- **Formation, arbitres.** → un Groupe de Travail a été créé.

- **Relationnels arbitres / entraîneurs** (une initialisation au niveau Ligue) / **coureurs**. Relance quant aux interventions arbitres / stages de ligue, de coureurs. Mais peu de volontaires arbitres (attentes inutiles 2006 !). Relance en cours.

- **Contacts / coureurs, / clubs**.

- **Approche "Arbitrage direct sur l'eau"**. Projet présenté refusé par la CCA (BB).

- **LJC** fait état d'échange avec la CCA (B Bonneau essentiellement) relativement à l'approche "expérimentation arbitrage direct" en flotte, sur épreuves d'initiations (D3, D2). Question abordée à l'occasion de la réunion des CRA décembre 2006 (hors réunion) ; après un premier non, quelques explications semblaient avoir éveillé l'intérêt et il avait été convenu d'un envoi (base document CRA + une note explicative centrée sur l'intérêt pédagogique et la volonté de "re-sensibiliser les clubs" vis à vis du rôle du juge). Retour final : NON. **Arguments avancés** : pas assez de moyens il faut "n" bateaux juges, le projet est trop répressif (! ...), la génération qui subira cette approche risque de perdre de vue les principes basiques de sportivité en voile (sic), la qualification "régionale" non significative d'une capacité à arbitrer sur l'eau, il existe des tas d'autres solutions : l'arbitrage de courses par équipes, sur entraînements, ... **LJC a adressé une réponse expliquant ce que voulait dire et ce qu'impliquait la notion d'expérimentation** (explication avant régates, débriefing après, projet rappelant en exergue l'esprit des règles, etc.) et terminant en "remerciant" son correspondant : "*Merci pour le tas de solutions autres. Il y a effectivement des entraîneurs qui pratiquent sur des entraînements la signalisation d'infractions flagrantes, etc. ... La régates par équipe existe aussi. Le projet concernait la pratique régates avec juge, ce qui est un autre environnement. Et visait aussi (c'est écrit) à y intéresser et intégrer entraîneurs et coureurs, espérant y trouver un futur vivier de candidats arbitres (écrit dans le projet). Mais tes éléments m'ont permis de commencer à mesurer quelle somme de sottise j'avais pu rassembler en essayant de formaliser et viser ce que nous avons cru pouvoir améliorer ou créer.*"

Retour CCA : *Merci Jean-Claude, pour tes commentaires et ... "je ne mets pas en cause la qualification des juges régionaux"* (dont acte).

Moralité ?. Lors de la réunion CRA, un tour de table confirme l'intérêt de cette orientation. Base : document CRA. Et lors des mises en œuvre : bien expliquer avant la régates la finalité et les processus et, après régates, débriefing dans toute la mesure du possible. Informer les entraîneurs avant la régates.

Si le comité directeur ne s'y oppose pas, LJC propose de mener tout de même cette approche. Pas de réactions défavorables au sein du comité directeur.

➤ **Coupe de Bretagne 2007**. Suite à consultation, 65 réponses, potentiel 10 PC, 6 PJ. + quelques assesseurs CC et Juges hors 56. LJC a participé à une réunion préparatoire. Une relance de l'enquête habituelle CRA (recensement des arbitres volontaires) va partir la semaine à venir. Question reçue : les dates de la Coupe coïncident avec les dates des élections législatives, quid quant au vote par correspondance ? (Arbitrer est-ce 1 raison admise ? ?). Il semble que oui (avis d'un membre du Comité directeur).

➤ **Quelques soucis "remontés" lors de pratiques avec les clubs** : difficultés d'accueils stagiaires. La CRA, ou la CDA concernée, s'assurera que le club a bien été contacté avant la régates.

➤ **Note d'information aux arbitres évaluateurs, pour améliorer notre arbitrage**. Faite début mars.

➤ **Désignations d'arbitres par la CCA** : LJC indique qu'il y a de plus en plus de Remboursements Organisateurs, des clubs s'interrogent : pourquoi tous les arbitres sur 1 même régates, n'ont pas le même régime ?

➤ La VHF en régates, un peu tout et n'importe quoi sur les ondes. ➔ CROSS agacés. - Tout CC devrait passer le certificat restreint de radiotéléphonie, ceci sera rappelé, notamment à l'occasion d'une note d'information aux arbitres prévue après l'AG ligue. Si le comité directeur a des messages à faire passer à cette occasion, la CRA est preneur.

➤ **Prix en monnaie (à l'occasion de régates)**. Point examiné par ailleurs (à l'ordre du jour).

B) POINTS à ACTER.

➤ Evolution du Règlement Intérieur CRA :

Cela concerne le volet activités arbitrales. Suite à échanges entre arbitres il se confirme la nécessité d'une pratique minimum pour garder une maîtrise garante de la qualité de l'arbitrage. Après examen en réunion plénière, la CRA propose la formulation suivante de l'un des critères applicable au stade maintien / renouvellement d'une qualification régionale : avoir arbitré au minimum sur deux régates dans l'année, dont au moins une en tant que Président de comité.

L'information a été communiquée aux arbitres : aucune objection en retour à ce jour. Proposition actée par le comité directeur.

➤ **Arbitrage direct.** N'ayant pas reçu d'échos défavorables à sa proposition, la CRA mettra cette approche en expérimentation, selon le plan élaboré.

➤ Budget CRA 2007.

LJC rappelle le principe validé en comité directeur d'un budget CRA pluriannuel afin de permettre des actions suivies et efficaces. Il fait remarquer ne pas avoir bien saisi le prévisionnel annoncé et souhaite donc avoir confirmation des ressources possibles en 2007, car suite au démarrage 2006, différentes demandes se concrétisent. Michel Kerhoas confirme la notion de pluriannualité, avec reconduction des ressources précédentes (année 2006) ; hors réunion : confirmé en AG ligue le jour suivant.

6) Prix en espèces.

Il existe un texte fédéral indiquant que pour tout prize money supérieur à 3000 €, il est demandé une autorisation à la FFVoile.

Le débat s'engage avec en vecteur commun le problème d'éthique sportive.

Comment peut-on s'opposer à une pratique ?

Quelle est la validité d'un règlement Ligue interdisant les prizes money alors que la Fédération l'autorise ?

7) Règlement sportif.

Confer document.

Présentation faite par Jean-Yves Le Déroff.

8) Questions diverses.

Michel Kerhoas répond à un courrier de Jean-Luc Bolay concernant l'aide à l'investissement sur des nouveaux supports.

Les courriers concernant cette aide ont été envoyés en janvier, pour une réponse début mars. Ce délai était tout à fait acceptable pour construire le projet. Les règles étaient les mêmes pour tous et on ne peut les changer les délais expirés. La Ligue reste toutefois à l'écoute de toute demande concernant ces nouveaux supports.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 21h30.

Michel Kerhoas
Président

Eric Tranvouez
Secrétaire Général